DU Des symptômes "médicalement inexpliqués" aux troubles fonctionnels

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation *(à rappeler dans toute correspondance)* : DUC831

Responsables pédagogiques : Prs Cédric Lemogne et Brigitte Ranque

Forme de l'enseignement : Présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Ce Diplôme Universitaire (DU) vise à répondre à un besoin crucial dans le domaine de la santé, en formant les professionnels à mieux comprendre, diagnostiquer et prendre en charge les troubles somatiques fonctionnels (TSF). Voici les principaux objectifs :

- **Améliorer la Prise en Charge des Patients :** Former les professionnels de santé à diagnostiquer et à gérer les TSF de manière efficace, réduisant ainsi l'errance thérapeutique et les complications iatrogènes.
- **Répondre à un Besoin de Santé Publique :** Les TSF représentent un fardeau humain et économique considérable ; ce DU vise à améliorer la qualité de vie des patients et à réduire les coûts pour le système de santé.
- **Offrir une Formation Intégrative :** Proposer une approche transdisciplinaire qui intègre les aspects biologiques, psychologiques et sociaux des TSF, permettant une compréhension holistique de ces troubles.
- **Combler une Lacune dans la Formation Actuelle :** La formation actuelle des professionnels de santé est insuffisante concernant les TSF ; ce DU offre une formation spécialisée et complète.
- **Favoriser la Recherche et l'Innovation :** Encourager les professionnels à s'engager dans des projets de recherche et à développer des pratiques innovantes pour la prise en charge des TSF.
- **Renforcer la Collaboration Interprofessionnelle :** Promouvoir le travail en équipe entre différents professionnels de santé (médecins, psychologues, kinésithérapeutes, etc.) pour une prise en charge coordonnée et efficace des patients.
- **Sensibiliser et Informer :** Augmenter la sensibilisation des professionnels de santé et du public aux TSF, réduisant ainsi la stigmatisation et favorisant une meilleure acceptation des diagnostics et des traitements.

Ces objectifs s'inscrivent dans un contexte où les TSF sont fréquents et mal pris en charge, nécessitant une formation spécialisée pour améliorer les soins et réduire les coûts associés.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Identifier les concepts cliniques associés aux troubles fonctionnels.
- Classer les troubles fonctionnels selon leur nosographie.
- Analyser les données épidémiologiques liées aux troubles fonctionnels.
- Décrire le parcours de soins des patients présentant des troubles fonctionnels.
- Identifier les signes et symptômes des troubles fonctionnels.
- Expliquer les modèles cognitifs et comportementaux des troubles fonctionnels.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026

- Poser un diagnostic de trouble fonctionnel sur la base d'arguments cliniques précis.
- Annoncer un diagnostic de trouble fonctionnel de manière adaptée et compréhensible pour le patient.
- Construire et présenter un modèle explicatif personnalisé d'un trouble fonctionnel.
- Expliquer les principes de prise en charge adaptés aux troubles fonctionnels

Programme

ORGANISATION

Référence formation : **DUC831**

Volume horaire : *79 heures dont 60,5 heures de cours magistraux, 17,5 heures de travaux dirigés, 1 heure d'examen écrit*

Calendrier : Du 25 au 29 janvier et du 22 au 26 mars 2027

Rythme : *2 fois par semaine, 8 heures par jour*

Lieu : Hôpital européen Georges Pompidou, 20 rue Leblanc 75015 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des participants et présentation de l'enseignement
- Histoire des concepts
- Nosographie
- Épidémiologie
- Vécu des patients
- Cas cliniques discutés avec les participants
- Sémiologie générale et somatique
- Annoncer le diagnostic
- Sémiologie cognitive et comportementale
- Limiter les explorations inutiles
- Spécificités du trouble neurologique fonctionnel (dont trouble cognitif)
- Comprendre les modèles cognitifs et comportementaux
- Introduire la notion de mécanismes cognitifs et comportementaux
- Mode de vie et troubles fonctionnels
- Physiopathologie intégrative et mécanismes spécifiques
- Expliquer les conséquences de l'évitement de l'effort et l'activation du SNA
- Savoir diagnostiquer un trouble fonctionnel
- Les principes de la prise en charge
- Focalisation attentionnelle
- Anticiper les rechutes
- Les traitements médicamenteux
- Neurostimulation
- Médecine intégrative
- Les dérives thérapeutiques
- Exemple de cas clinique utilisé pour l'évaluation

Télécharger le planning 2026-2027

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsables pédagogiques : Pr Cédric Lemogne, PU-PH, spécialiste en psychiatrie et Pr Brigitte Ranque, PU-PH, spécialiste en médecine interne

Membres de la commission pédagogique :

- Pr Béatrice Garcin, spécialiste en neurologie
- Pr Victor Pitron, spécialiste en psychiatrie

Autres membres de l'équipe pédagogique : Agathe Ancellin-Geay / Dr Antoine Beurnier / Pr Pascal Cathébras / Dr Julie Dubois / Pr Henri Duboc / Dr Hadi Faiz / Dr Clément Gouraud / Dr Alexanadra Kachaner / Pr Jean Pascal Lefaucheur / Juliette Palisson / Laura Poudevigne / Gauthier Rauline / Pr Stéphanie Sidorkiewicz / Pr Anne-Priscille Trouvin / Corentin Verot

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- Professionnels de santé dont internes en médecine
- Psychologues cliniciens
- Enseignants en activité physique adaptée

PRÉ-REQUIS

Pour les médecins : validation du 2e cycle des études médicales

Pour les autres professionnels : formation initiale validée et diplômée

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION*

- Pour toute personne bénéficiant ou non d'une prise en charge totale ou partielle : **2050 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation et diplômée de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier OU de paramédicaux : **1850 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
- Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **1850 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à l'Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

***Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente** / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de la formation : 25 janv. 2027

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026

Responsable pédagogique

Cédric Lemogne
eniade.akpamoli@aphp.fr

Responsable pédagogique

Brigitte Ranque

Gestionnaire de formation continue

Service Formation Continue de l'UFR de Médecine
formation-continue.medecine@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum 25 – Maximum 50

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026

Programme

ORGANISATION

Référence formation : **DUC831**

Volume horaire : *79 heures dont 60,5 heures de cours magistraux, 17,5 heures de travaux dirigés, 1 heure d'examen écrit*

Calendrier : Du 25 au 29 janvier et du 22 au 26 mars 2027

Rythme : *2 fois par semaine, 8 heures par jour*

Lieu : Hôpital européen Georges Pompidou, 20 rue Leblanc 75015 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des participants et présentation de l'enseignement
- Histoire des concepts
- Nosographie
- Épidémiologie
- Vécu des patients
- Cas cliniques discutés avec les participants
- Sémiologie générale et somatique
- Annoncer le diagnostic
- Sémiologie cognitive et comportementale
- Limiter les explorations inutiles
- Spécificités du trouble neurologique fonctionnel (dont trouble cognitif)
- Comprendre les modèles cognitifs et comportementaux
- Introduire la notion de mécanismes cognitifs et comportementaux
- Mode de vie et troubles fonctionnels
- Physiopathologie intégrative et mécanismes spécifiques
- Expliquer les conséquences de l'évitement de l'effort et l'activation du SNA
- Savoir diagnostiquer un trouble fonctionnel
- Les principes de la prise en charge
- Focalisation attentionnelle
- Anticiper les rechutes
- Les traitements médicamenteux
- Neurostimulation
- Médecine intégrative
- Les dérives thérapeutiques
- Exemple de cas clinique utilisé pour l'évaluation

Télécharger le planning 2026-2027

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026

Responsables pédagogiques : Pr Cédric Lemogne, PU-PH, spécialiste en psychiatrie et Pr Brigitte Ranque, PU-PH, spécialiste en médecine interne

Membres de la commission pédagogique :

- Pr Béatrice Garcin, spécialiste en neurologie
- Pr Victor Pitron, spécialiste en psychiatrie

Autres membres de l'équipe pédagogique : Agathe Ancellin-Geay / Dr Antoine Beurnier / Pr Pascal Cathébras / Dr Julie Dubois / Pr Henri Duboc / Dr Hadi Faiz / Dr Clément Gouraud / Dr Alexanadra Kachaner / Pr Jean Pascal Lefaucheur / Juliette Palisson / Laura Poudevigne / Gauthier Rauline / Pr Stéphanie Sidorkiewicz / Pr Anne-Priscille Trouvin / Corentin Verot

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 29 septembre 2026